



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Maisons-Alfort, le 21 novembre 2008

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
ECRAN BLEU DF, n° AMM 9300180**

LA DIRECTRICE GENERALE

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 4 Novembre 2008 d'un dossier, déposé par TRADI-AGRI S.A., relatif à une demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation ECRAN BLEU DF détenue par JOHN & STEPHEN B.

Considérant l'attestation de transfert fournie par JOHN & STEPHEN B. ;

Considérant la fourniture d'attestation de fourniture et d'approvisionnement entre TRADI-AGRI S.A. et ISAGRO S.p.A. ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation ECRAN BLEU DF, présentée par TRADI-AGRI SA.

Pascale BRIAND